



**FNB Horizons Actif obligations de première qualité à très court terme
(HFR : TSX)**



CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Analyse du rendement du Fonds par la direction	7
Faits saillants de nature financière.....	13
Rendement passé	16
Sommaire du portefeuille de placements	18

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE.....

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière	24
États du résultat global	25
États de l'évolution de la situation financière	26
États des flux de trésorerie	27
Tableau des placements	28
Notes afférentes aux états financiers	39

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Message du chef de la direction

L'année 2023 vient de se terminer et je suis fier de souligner les succès qu'a connus Horizons ETFs cette année, dans nos activités et pour nos investisseurs. En 2024 et dans l'avenir, nous nous engageons à aider les Canadiens à comprendre les nouvelles tendances qui façonnent les marchés et à les mettre à profit, tout en offrant des solutions de placement et des expériences client exceptionnelles.

Bien que l'incertitude mondiale et les pressions économiques continues aient rendu les marchés volatils, le secteur des FNB au Canada poursuit sa croissance. Ainsi, au 31 décembre 2023, quelque 40 milliards de dollars avaient été injectés dans le secteur des FNB au Canada pendant l'année.

Du côté de Horizons ETFs, nos actifs sous gestion sont passés d'environ 22,9 milliards de dollars à plus de 30 milliards de dollars entre la fin de 2022 et la fin de 2023 – cette augmentation dépassant 7,6 milliards de dollars représente la plus forte croissance sur un an de notre histoire. Nous avons consolidé davantage notre position en tant que l'un des principaux fournisseurs de FNB canadiens, grâce à des flux de plus de 5,5 milliards de dollars injectés dans nos FNB cette année.

Nous sommes également résolus à poursuivre notre engagement de longue date à offrir des FNB novateurs. En avril, nous avons lancé les premiers FNB au Canada qui procurent une exposition exclusive aux bons du Trésor 0 à 3 mois du Canada et des États-Unis, soit respectivement le FNB Horizons Bons du Trésor 0 à 3 mois (« **CBIL** ») et le FNB Horizons Bons du Trésor américain 0 à 3 mois (« **UBIL.U** »). En juillet, nous avons lancé six FNB dans le cadre de notre gamme Exposition aux actions : Les Essentiels, dont le FNB de banques canadiennes comportant les frais les plus bas au Canada, le FNB Horizons Indice de banques à pondération égale (« **HBNK** »). En octobre, nous avons lancé notre gamme de FNB à rendement supérieur, qui procure une exposition à des programmes d'options sur les titres du Trésor américain gérés activement. Nous avons également élargi notre gamme de FNB axés sur la répartition de l'actif afin d'ajouter des types d'exposition que nous sommes les premiers au Canada à offrir dans cette catégorie de FNB.

Ces lancements ont été couronnés d'un grand succès : Horizons ETFs a enregistré des flux de plus de 1,8 milliard de dollars injectés dans ces FNB, ce qui nous classe parmi les premiers fournisseurs au Canada selon l'actif investi dans les nouveaux FNB lancés en 2023. En 2024, nous comptons lancer plusieurs nouveaux FNB novateurs qui offriront aux investisseurs plus de possibilités pour investir dans des catégories d'actifs traditionnelles et émergentes et personnaliser leur exposition. Nous avons hâte de communiquer davantage d'informations au sujet de ces produits emballants, et nous le ferons bientôt.

Peu importe ce qui se profile à l'horizon, nous sommes convaincus que notre gamme de FNB novateurs sera en mesure de vous aider à atteindre vos objectifs financiers.

Chez Horizons ETFs, nous embrassons l'innovation dans tout ce que nous faisons. De nos racines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada jusqu'à notre fière tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes animés par l'audace, la vision et l'engagement à offrir une qualité et une expérience client exceptionnelles.

Nous sommes reconnaissants de votre soutien indéfectible alors que nous travaillons pour faire évoluer le secteur de la gestion d'actifs vers un horizon plus clair pour tous les investisseurs.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta
Président et chef de la direction de Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du FNB Horizons Actif obligations de première qualité à très court terme (« HFR » ou le « FNB ») fait état des faits saillants de nature financière et est compris dans les états financiers annuels audités du fonds de placement. Il est possible d'obtenir gratuitement, auprès du gestionnaire du FNB, soit Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (« Horizons Management » ou le « gestionnaire »), une copie des états financiers intermédiaires non audités, des états financiers annuels audités, du rapport intermédiaire ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745 pour la région de Toronto, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en consultant notre site Web au www.fnbhorizons.com ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs concernant des événements, résultats, circonstances, rendements futurs ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction quant à des événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels diffèrent grandement des objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels pourraient différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs, y compris notamment les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité dans lesquels le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Le lecteur est prié de comprendre que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et que, s'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour décider d'investir ou non dans le FNB, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs ainsi qu'aux autres incertitudes et événements éventuels et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation pertinente l'y contraint.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de HFR est de générer un revenu qui correspond aux rendements courants des obligations de sociétés à court terme canadiens tout en réduisant les effets des variations des taux d'intérêt canadiens sur HFR. HFR investit principalement dans un portefeuille de titres de créance canadiens directement (y compris des titres assimilables à des titres de créance) et couvre le risque de taux d'intérêt du portefeuille en maintenant une durée de plus de un an. HFR peut également investir directement dans des créances de sociétés américaines, et indirectement au moyen de placements dans des titres de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB. HFR utilise des instruments dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt, pour procurer un revenu variable.

Le sous-conseiller, Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller »), a recours à la recherche fondamentale sur le crédit pour choisir des titres de sociétés qui, selon l'avis du sous-conseiller sur le secteur et les perspectives de croissance de la société, semblent offrir des rendements rajustés en fonction du risque intéressants.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Le sous-conseiller cherche à diversifier le portefeuille selon le secteur d'activité et la région géographique, et se fonde sur sa recherche fondamentale approfondie sur le crédit, son opinion des tendances du marché, son analyse de la position concurrentielle de la société et son examen du rendement, en fonction du risque que comporte la société et des conditions générales du marché, pour choisir des titres pour HFR.

HFR conclut des swaps de taux d'intérêt aux termes desquels le FNB paie à une contrepartie un rendement fixe calculé en fonction d'un portefeuille composé de titres à revenu fixe en échange d'un revenu variable afin de maintenir une durée qui ne dépasse pas un an.

À l'occasion, le sous-conseiller peut investir dans des titres de créance des gouvernements canadiens et étrangers, des obligations municipales, des fonds inscrits en bourse, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qui, dans l'ensemble, ne seront généralement pas supérieurs à 40 % de l'actif net du FNB. Au moins 95 %, en termes de valeur, des titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) détenus par HFR doivent correspondre à une catégorie de bonne qualité ou supérieure (BBB- par S&P, BBB (bas) par DBRS ou Baa3 par Moody's). Le sous-conseiller peut, à l'occasion, investir dans des titres de créance et des titres assimilables à des titres de créance qui ne sont pas de qualité supérieure et ayant reçu au moins la note BB par S&P, BB par DBRS ou Ba2 par Moody's. Ces titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) qui ne sont pas de qualité supérieure ne représenteront pas plus de 5 %, en termes de valeur, des titres détenus par HFR.

Le sous-conseiller peut vendre à découvert des titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) qui, selon lui, offriront un rendement inférieur au rendement moyen ou permettront par ailleurs au FNB d'atteindre ses objectifs de placement.

Le sous-conseiller de HFR peut se fonder sur des dispenses des autorités de réglementation en valeurs mobilières lui permettant d'acheter des titres d'un émetteur apparenté au sous-conseiller, si certaines conditions sont respectées. Le placement doit également être approuvé par le comité d'examen indépendant (« CEI ») et il doit respecter d'autres dispositions du Règlement 81-107.

Au lieu de choisir des titres en particulier, le sous-conseiller peut, à l'occasion, acheter des titres de fonds négociés en bourse liés à un revenu fixe, y compris des fonds gérés par le gestionnaire ou des membres de son groupe.

HFR peut également avoir recours à des instruments dérivés acheteur ou vendeur, y compris des contrats à terme standardisés, pour gérer la durée, l'exposition au crédit, le rendement du portefeuille et le risque de change.

HFR peut, dans la mesure permise par les lois sur les valeurs mobilières applicables, conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des opérations relatives à des instruments dérivés sur taux d'intérêt de façon à gagner des revenus supplémentaires pour HFR.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus du FNB pour une explication détaillée des restrictions de HFR en matière de placement.

Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Le niveau de risque actuel du FNB est : bas.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de son rendement sur 10 ans et le rendement de l'indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Le gestionnaire, en guise de résumé aux investisseurs existants, fournit ci-après la liste des risques auxquels un placement dans le FNB pourrait être exposé. **Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus le plus récent du FNB et prendre en considération la description exhaustive des risques fournie dans celui-ci avant d'acheter des parts.**

Une liste des risques auxquels un placement dans le FNB est exposé est présentée ci-après; cette liste n'a pas changé par rapport à la liste des risques présentée dans le prospectus le plus récent du FNB. Une description complète de chaque risque énuméré ci-après est également fournie dans le prospectus le plus récent, qu'il est possible de se procurer en accédant au site www.fnbhorizons.com ou au site www.sedarplus.ca, ou encore en communiquant directement avec Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (se reporter à l'information à ce sujet fournie à la dernière page du présent document).

- Risque lié au marché boursier
- Risque lié à l'émetteur
- Risques juridiques et liés à la réglementation
- Risque lié aux perturbations du marché
- Risque lié à la cybersécurité
- Risque lié aux fonds inscrits en bourse
- Risque lié à l'utilisation des données historiques
- Risque lié à la valeur liquidative correspondante
- Risque lié aux courtiers désignés et aux courtiers
- Risque lié aux interdictions d'opérations visant les titres
- Risque lié à la bourse
- Risque lié à une fermeture hâtive
- Aucune assurance d'atteinte des objectifs de placement
- Risque lié à la fiscalité
- Risque lié aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- Perte de la responsabilité limitée
- Dépendance envers le personnel clé
- Risque lié aux distributions
- Conflits d'intérêts
- Absence de propriété
- Marché pour les parts
- Prix de rachat
- Fluctuation de la valeur liquidative
- Restrictions relatives à certains porteurs de parts
- Marchés hautement instables
- Absence de rendement garanti
- Risque lié aux instruments dérivés et à la contrepartie
- Risque lié aux taux d'intérêt
- Risque de change
- Risque de crédit
- Risques liés aux bourses étrangères
- Risque lié à la vente à découvert
- Risque de remboursement anticipé par l'émetteur
- Risque lié aux écarts entre le cours affiché et le cours utilisable
- Risque lié à la liquidité

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les parts du FNB ont produit un rendement de 7,42 %, compte tenu des distributions versées aux porteurs de parts. En comparaison, le rendement des bons du Trésor du Canada à 3 mois s'est établi à 4,70 % pour la même période.

Les bons du Trésor du Canada à 3 mois sont des titres à court terme que le gouvernement canadien vend pour l'aider à rembourser sa dette. Ils sont généralement considérés comme le taux « sans risque », car ils sont entièrement garantis par le gouvernement du Canada.

Revue générale du marché

Au début de 2023, on anticipait de plus en plus un atterrissage en douceur pour les économies des pays développés, alors que les pressions inflationnistes montraient des signes d'apaisement et que la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») réduisait son rythme de resserrement des taux. Les espoirs d'une fin des hausses de taux et d'un virage vers une politique moins interventionniste ont été anéantis par les signes d'une croissance économique résiliente, un marché du travail en surchauffe, l'inflation tenace et les déclarations offensives des banques centrales, qui ont incité les investisseurs à s'attendre à des taux d'intérêt plus élevés, plus longtemps. En janvier, la Banque du Canada a relevé de 25 points de base son taux cible du financement à un jour pour le fixer à 4,50 %.

Après avoir diminué pendant la majeure partie du premier trimestre de l'année, les rendements nord-américains ont été beaucoup plus élevés au cours du deuxième trimestre, en particulier dans la première partie de la courbe, étant donné que la situation budgétaire restait difficile pour le marché obligataire, le déficit des États-Unis s'élevant à plus de 7 % du PIB depuis un an. Un autre facteur exerçant une pression à la hausse sur les rendements obligataires a été la persistance d'une inflation de base élevée.

La Fed n'a pas relevé son taux directeur lors de sa réunion de juin après dix hausses consécutives, mais le président Jerome Powell s'est montré catégorique sur le fait que son intervention n'est pas terminée et que d'autres hausses de taux seront nécessaires pour ramener l'inflation au taux cible de 2 % de la Fed.

La Banque du Canada a surpris les investisseurs en relançant sa campagne de resserrement monétaire en juin, après une interruption de cinq mois. La banque centrale a augmenté ses taux de 25 points de base pour les porter à 4,75 % en raison de la vigueur des dépenses de consommation et de l'immobilier, d'un marché de l'emploi tendu et d'une inflation tenace.

Les rendements des obligations nord-américaines – en particulier ceux des obligations à long terme – ont continué de monter au troisième trimestre alors que la courbe des taux s'accroissait en raison de la possibilité que les taux d'intérêt restent plus élevés, plus longtemps. Les bonnes surprises économiques au début du troisième trimestre et les signes d'un allègement des pressions inflationnistes ont permis aux investisseurs d'espérer que la Fed arrive à stabiliser les prix sans pousser l'économie américaine en récession. En septembre, la Banque du Canada a mis en veilleuse son cycle de hausse des taux au vu des chiffres plus élevés que prévu pour l'inflation globale et l'inflation de base.

Au dernier trimestre de 2023, la tendance s'est inversée par rapport au reste de l'année, les rendements obligataires ont chuté et la courbe des taux s'est accentuée même si le marché s'attendait toujours à ce que les taux d'intérêt restent plus élevés, plus longtemps et montrait une aversion générale au risque. Plusieurs banques centrales ont laissé entendre que les hausses de taux tiraient à leur fin, ce qui, combiné au ralentissement de l'inflation et de l'emploi, a conduit les marchés à miser sur des taux plus bas. Les banques centrales ont tenté de faire marche arrière, mais cela n'a pas empêché les marchés de prendre en compte plusieurs baisses de taux débutant tôt en 2024.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Revue du portefeuille

Le FNB a conservé une durée totale très courte, généralement comprise entre 0 et 1 an, qui a limité l'incidence des taux pendant l'année, tout en lui permettant de profiter de la remontée générale des obligations. La durée et l'écart de rendement ont été les principales sources de rendement au cours de la période. La durée du portefeuille était d'environ 0,89 an à la fin de la période.

Le FNB a encaissé les profits sur plusieurs obligations de sociétés plus onéreuses qui ont bien performé. Le sous-conseiller a également fait des achats très sélectifs sur le marché primaire afin de profiter des concessions sur les nouvelles émissions, notamment les titres aux fins de recapitalisation interne de la Banque TD, de la Banque CIBC et de la Banque Nationale, ainsi que les titres de Rogers Communications, de Coast Capital, de West Edmonton Mall et les titres hybrides d'Enbridge.

Perspectives

L'inflation continuera de jouer un rôle déterminant dans l'évolution des rendements obligataires et du crédit. La Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine n'y sont pas allées de main morte pour relever leurs taux en 2022, mais le sous-conseiller s'attend désormais à ce que ce cycle de resserrement prenne fin à un certain point au premier semestre de 2023. Au Canada, le taux du financement à un jour étant de 4,25 %, la politique monétaire est très restrictive et elle devrait freiner la demande intérieure tout au long de l'année. L'inflation a baissé par rapport aux sommets atteints l'été dernier, mais elle se maintient bien au-dessus de 2 %. Même si le sous-conseiller s'attend à ce que la Banque du Canada mette fin aux hausses de taux cette année, cette dernière pourrait devoir garder les taux élevés plus longtemps avant que l'inflation sous-jacente ne revienne dans la fourchette cible.

La durée du portefeuille était d'environ 0,72 an à la fin de l'année. Le sous-conseiller continuera à négocier les titres de son portefeuille alors que les marchés sont toujours très volatils et que les participants tentent de déterminer le moment où les banques centrales finiront de hausser les taux et le moment de la réduction des taux d'intérêt. À la fin du trimestre, le rendement s'établissait à environ 6,26 %, ce qui le rend très intéressant alors que le cycle de hausse approche de son point culminant.

Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le FNB a généré un résultat global brut de 31 242 412 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) par rapport à (2 392 910) \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 2 019 842 \$ (2 402 497 \$ en 2022), dont une tranche de 138 295 \$ (107 045 \$ en 2022) a été soit réglée, soit absorbée par le gestionnaire au nom du FNB. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Au cours de l'exercice, le FNB a distribué un montant de 25 395 424 \$ aux porteurs de parts (15 994 333 \$ en 2022).

Présentation

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les normes IFRS en comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Événements récents

Outre ceux indiqués ci-après, il n'y a aucun événement récent lié au secteur, à la direction ou au FNB qui est pertinent pour le présent et l'avenir du FNB.

Changement de dénomination

Le 6 mars 2024, Horizons ETFs Management (Canada) Inc., gestionnaire de placements du FNB, a annoncé qu'il allait procéder à un changement de marque et adopter le nom de Global X Investment Canada Inc. en mai 2024. Le changement de dénomination ne devrait pas avoir d'incidence sur les activités quotidiennes du FNB. Les activités, le personnel et les responsabilités du gestionnaire de placements demeurent les mêmes.

Transactions avec des parties liées

Des parties liées fournissent certains services au FNB, et ces relations sont décrites ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de placements

Le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB est Horizons ETFs Management (Canada) Inc. dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Si le FNB investit dans d'autres FNB de Horizons Management, Horizons Management pourrait recevoir des frais de gestion relativement aux actifs du FNB investis dans ces FNB de Horizons Management. De plus, tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 15) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent aux états du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2023 et 2022 figurent aux états de la situation financière.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB des cinq derniers exercices. Ces renseignements proviennent des présents états financiers annuels audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels ou intermédiaires du FNB.

Actif net par part du FNB

Exercice ¹⁾	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net à l'ouverture de l'exercice	9,70	10,09	10,13	10,07	9,91 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation					
Total des revenus	0,56	0,33	0,17	0,24	0,31
Total des charges	(0,05)	(0,04)	(0,05)	(0,05)	(0,05)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour l'exercice	0,07	(0,08)	0,03	–	(0,03)
Profits (pertes) latent(e)s pour l'exercice	0,13	(0,30)	(0,07)	0,06	0,19
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²⁾	0,71	(0,09)	0,08	0,25	0,42
Distributions					
À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes)	(0,61)	(0,28)	(0,11)	(0,18)	(0,26)
À partir des gains en capital nets réalisés	–	–	(0,02)	–	–
Remboursement de capital	–	(0,05)	–	(0,09)	–
Total des distributions³⁾	(0,61)	(0,33)	(0,13)	(0,27)	(0,26)
Actif net à la clôture de l'exercice⁴⁾	9,84	9,70	10,09	10,13	10,07 \$

1. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB.

2. L'actif net par part et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Les distributions de revenu, de dividendes et (ou) de remboursement de capital, le cas échéant, ont été versées en espèces, réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les distributions de gains en capital, le cas échéant, sont versées en espèces ou non. Les distributions de gains en capital autres qu'en espèces sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB et consolidées par la suite. Elles sont déclarées en tant que distributions imposables et ont pour effet d'augmenter le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Ni le nombre de parts détenu par un porteur ni la valeur liquidative par part du FNB ne changent en raison d'une distribution de gains en capital autre qu'en espèces. Les distributions classées dans le remboursement de capital, le cas échéant, ont pour effet de diminuer le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Les caractéristiques des distributions, le cas échéant, sont déterminées après la fin de l'année d'imposition du FNB. Dans l'intervalle, aux fins de la présentation de l'information financière, les distributions sont classées au poste « À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes) ».

4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

Faits saillants de nature financière (suite)

Ratios et données supplémentaires

Exercice¹⁾	2023	2022	2021	2020	2019	
Total de la valeur liquidative (en milliers)	420 971	476 973	529 684	451 446	671 043	\$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	42 770	49 164	52 508	44 544	66 617	
Ratio des frais de gestion ²⁾	0,46 %	0,46 %	0,47 %	0,47 %	0,46 %	
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ³⁾	0,50 %	0,49 %	0,49 %	0,49 %	0,48 %	
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	24,87 %	41,22 %	18,22 %	11,97 %	22,17 %	
Valeur liquidative par part à la clôture de l'exercice	9,84	9,70	10,09	10,13	10,07	\$
Cours de clôture	9,85	9,68	10,08	10,15	10,08	\$

1. Les renseignements sont fournis aux 31 décembre des exercices présentés.
2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant l'exercice. Le gestionnaire paie, à même les revenus tirés de ses frais de gestion, les renoncations et les absorptions le cas échéant, les services dispensés au FNB, notamment la rémunération du gestionnaire de placements et le marketing.
3. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.
4. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique les mouvements du portefeuille de placements du FNB. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. En général, plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais de transaction payables par le FNB sont importants au cours de l'année, et plus la possibilité est grande que l'investisseur touche des gains en capital impossibles pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

Faits saillants de nature financière (suite)

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,40 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Le tableau ci-dessous présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de l'exercice.

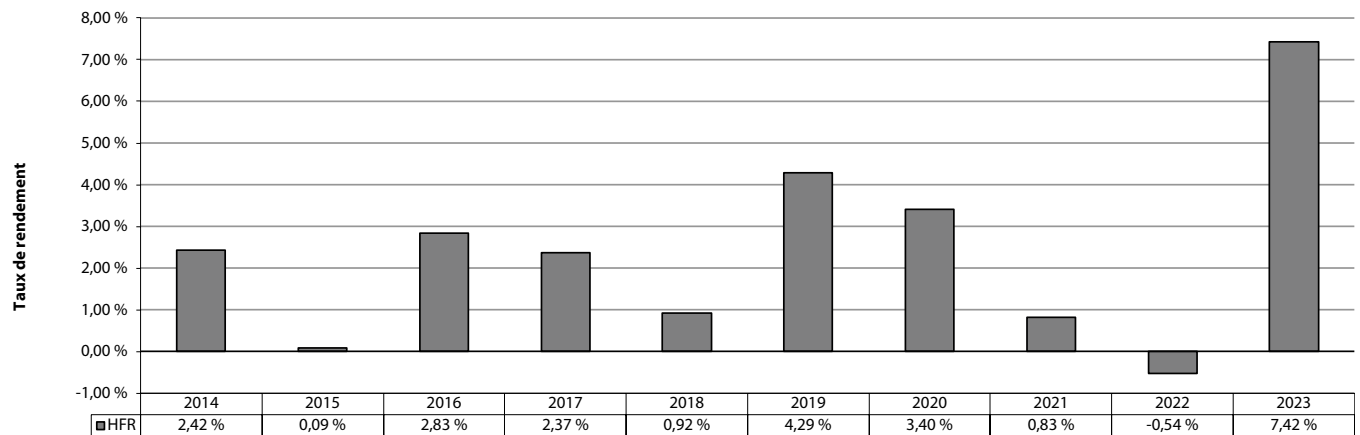
	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
Marketing		
4 %	89 %	7 %

Rendement passé

Des commissions, des frais de gestion et d'autres frais ainsi que des taxes de vente applicables peuvent être liés à un placement dans le FNB. Veuillez prendre connaissance du prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués reflètent le rendement total historique, y compris les changements de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais facultatifs ou impôts sur le revenu payables par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Un placement dans le FNB n'est assorti d'aucune garantie. Sa valeur fluctue régulièrement et le rendement passé pourrait ne pas se répéter. Les rendements du FNB ont été compilés en supposant que toutes les distributions, le cas échéant, sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Si vous détenez ce FNB à l'extérieur d'un régime enregistré, le revenu et les gains en capital distribués qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, et ce, qu'ils vous soient versés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base ajusté des parts que vous détenez. Cela diminuera votre gain en capital ou augmentera votre perte en capital lors d'une transaction ultérieure de rachat et empêchera que ce montant soit imposé de nouveau entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal afin de discuter de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel

Le graphique suivant illustre le rendement du FNB pour les périodes indiquées, ainsi que la variation du rendement d'une période à l'autre. Par ailleurs, le graphique indique, en pourcentage, le rendement haussier ou baissier d'un placement à compter du premier jour d'une période donnée jusqu'à la date de clôture de cette période.



Le FNB a commencé ses activités le 12 décembre 2010.

Rendement passé (suite)

Rendement composé annuel

Le tableau suivant présente le rendement total composé annuel du FNB depuis sa création et pour les exercices compris dans la période close le 31 décembre 2023 par rapport à un indice de marché comparable, les bons du Trésor de la Banque du Canada à 3 mois, et par rapport à un indice général, l'indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Broad Market. L'indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Broad Market suit le rendement des titres d'emprunt de sociétés de première qualité libellés en dollars canadiens qui sont émis sur le marché intérieur du Canada. Ce tableau ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter les valeurs futures du FNB ni les rendements futurs de ses placements.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
FNB Horizons Actif obligations de première qualité à très court terme	7,42 %	2,52 %	3,04 %	2,38 %	2,51 %
Bons du Trésor de la Banque du Canada à 3 mois	4,70 %	2,13 %	1,72 %	1,25 %	1,16 %
Indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Broad Market	6,37 %	-2,88 %	1,26 %	2,42 %	2,92 %

Le FNB a commencé ses activités le 12 décembre 2010.

Sommaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2023

Composition de l'actif	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Positions acheteur		
Titres à revenu fixe canadiens	363 451 324 \$	86,33 %
Titres à revenu fixe américains	40 035 193	9,51 %
Titres à revenu fixe mondiaux	1 548 563	0,37 %
Swaps de taux d'intérêt*	7 870 560	1,87 %
Contrat à terme - couverture des devises*	96 469	0,02 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 183 755	2,42 %
Dépôts de couverture	1 667 148	0,40 %
Autres actifs, moins les passifs	(3 228 457)	-0,77 %
Positions vendeur		
Contrats à terme standardisés – couverture de taux d'intérêt*	(654 025)	-0,15 %
	420 970 530 \$	100,00 %

Composition des secteurs	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Positions acheteur		
Obligations de sociétés	394 729 386 \$	93,76 %
Titres adossés à des actifs	7 154 334	1,71 %
Obligations municipales	1 336 882	0,32 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	674 725	0,16 %
Obligations provinciales	646 474	0,15 %
Obligations convertibles	493 279	0,11 %
Swaps de taux d'intérêt*	7 870 560	1,87 %
Contrat à terme - couverture des devises*	96 469	0,02 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 183 755	2,42 %
Dépôts de couverture	1 667 148	0,40 %
Autres actifs, moins les passifs	(3 228 457)	-0,77 %
Positions vendeur		
Contrats à terme standardisés – couverture de taux d'intérêt*	(654 025)	-0,15 %
	420 970 530 \$	100,00 %

* Les positions dans les contrats à terme, les contrats à terme standardisés et les swaps de taux d'intérêt sont présentées comme étant le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient dénoués à la date du présent rapport.

Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2023

25 principaux placements*	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Banque Royale du Canada	6,51 %
La Banque Toronto-Dominion	6,45 %
Banque de Montréal	6,39 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,21 %
Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,35 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,64 %
Rogers Communications Inc.	4,26 %
Société Financière Manuvie	3,36 %
Wells Fargo & Co.	3,09 %
Banque Nationale du Canada	3,06 %
Bank of America Corp.	2,70 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,42 %
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,39 %
Inter Pipeline Ltd.	2,22 %
TransCanada PipeLines Ltd.	1,96 %
Financière Sun Life Inc.	1,95 %
Pembina Pipeline Corp.	1,83 %
Fonds de placement immobilier H&R	1,66 %
AltaGas Ltd.	1,64 %
Enbridge Inc.	1,37 %
SmartCentres REIT	1,27 %
Fonds de placement immobilier RioCan	1,27 %
Fonds de placement immobilier Crombie	1,15 %
Goldman Sachs Group Inc. (The)	1,12 %
Banque Laurentienne du Canada	1,03 %

* Il est à noter que les 25 principaux placements représentent le total des instruments de créance de cet émetteur dans le portefeuille du FNB.

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions que réalise le FNB. Les états financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement en composant le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7 ou en consultant notre site Web au www.fnbhorizons.com ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers annuels audités ci-joints du FNB Horizons Actif obligations de première qualité à très court terme (le « FNB ») incombe au gestionnaire et fiduciaire du FNB, Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (le « gestionnaire »). Ces états ont été dressés conformément aux normes IFRS en comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire et ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, au nom des porteurs de parts. Dans son rapport, l'auditeur indépendant indique l'étendue de l'audit et exprime son opinion sur les états financiers.



Rohit Mehta
Administrateur
Horizons ETFs Management (Canada) Inc.



Thomas Park
Administrateur
Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du FNB Horizons Actif obligations de première qualité à très court terme (le « FNB »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, les états du résultat global, de l'évolution de la situation financière et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, qui comprennent un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS en comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités déontologiques qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations incluses dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations incluses dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS en comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du FNB;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG S.R.L. / SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Paula M. Foster.

Toronto, Canada

Le 13 mars 2024

États de la situation financière

Aux 31 décembre

	2023	2022
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 183 755 \$	4 774 049 \$
Placements (note 6)	405 035 080	451 235 272
Dépôts de couverture (note 12)	1 667 148	1 025 633
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	5 504 809	5 805 637
Montants à recevoir se rapportant à des actifs de portefeuille vendus	82 997	644
Montants à recevoir se rapportant à des titres émis	1 229 648	3 153 140
Actifs dérivés (note 3)	7 967 029	18 033 305
Total des actifs	431 670 466	484 027 680
Passifs		
Frais de gestion à payer (note 9)	157 144	173 899
Frais d'exploitation à payer	8 212	8 206
Montants à payer se rapportant à des titres rachetés	–	4 373
Montants à payer pour actifs de portefeuille achetés	7 854 917	4 802 344
Distribution à payer	2 025 638	2 065 399
Passifs dérivés (note 3)	654 025	–
Total des passifs	10 699 936	7 054 221
Total de l'actif net	420 970 530 \$	476 973 459 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)	42 770 007	49 163 953
Total de l'actif net par part	9,84 \$	9,70 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire,



 Rohit Mehta
 Administrateur



 Thomas Park
 Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022
Produits		
Revenu d'intérêts à des fins de distribution	23 200 623 \$	16 739 356 \$
Revenu tiré du prêt de titres (note 7)	26 092	31 420
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	2 783 952	(4 260 095)
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	(5 762)	3 508
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	5 241 241	(14 907 849)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de change	(3 734)	750
	31 242 412	(2 392 910)
Charges (note 9)		
Frais de gestion	1 800 017	2 199 618
Honoraires d'audit	10 991	11 689
Honoraires du comité d'examen indépendant	596	447
Frais de garde et frais d'évaluation du fonds	133 613	114 408
Honoraires juridiques	11 275	11 613
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de titres	33 066	36 562
Frais d'administration	28 137	27 404
Coûts de transaction	1 360	-
Autres charges	787	756
	2 019 842	2 402 497
Montants devant être payés par le fonds de placement qui ont été payés ou absorbés par le gestionnaire	(138 295)	(107 045)
	1 881 547	2 295 452
Augmentation (diminution) de l'actif net pour l'exercice	29 360 865 \$	(4 688 362) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net par part	0,71 \$	(0,09) \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

États de l'évolution de la situation financière

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022
Total de l'actif net à l'ouverture de l'exercice	476 973 459 \$	529 684 132 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	29 360 865	(4 688 362)
Transactions relatives aux parts rachetables		
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	92 155 701	146 334 153
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(155 040 148)	(178 659 993)
Titres émis lors du réinvestissement des distributions	2 916 077	297 862
Distributions		
À partir du revenu net de placement	(25 395 397)	(13 713 789)
Remboursement de capital	(27)	(2 280 544)
Total de l'actif net à la clôture de l'exercice	420 970 530 \$	476 973 459 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net pour l'exercice	29 360 865 \$	(4 688 362) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(2 783 952)	4 260 095
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats de change à terme	57 176	(590 540)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(5 241 241)	14 907 849
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente de change	815	(695)
Achat de placements	(68 823 192)	(151 239 096)
Produit de la vente de placements	70 735 878	179 901 634
Dépôts de couverture	(641 515)	1 189 610
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	300 828	(3 756 307)
Charges à payer	(16 749)	(27 526)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	22 948 913	39 956 662
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu de l'émission de parts	69 965 626	104 041 648
Montant versé au rachat de parts	(64 984 910)	(130 653 688)
Distributions versées aux porteurs de parts	(22 519 108)	(14 280 412)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	(17 538 392)	(40 892 452)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	5 410 521	(935 790)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(815)	695
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 774 049	5 709 144
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	10 183 755 \$	4 774 049 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues fiscales	23 446 558 \$	12 983 049 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
TITRES À REVENU FIXE CANADIENS (86,33 %)			
Obligations de sociétés (83,88 %)			
Algonquin Power & Utilities Corp., remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-18	1 329 000	1 329 000 \$	1 108 292 \$
Alimentation Couche-Tard Inc., remb. par ant., 3,06 %, 2024-07-26	1 727 000	1 697 192	1 706 009
Allied Properties REIT, série C, remb. par ant., 3,64 %, 2025-04-21	1 625 000	1 666 706	1 576 662
Allied Properties REIT, série E, remb. par ant., 3,11 %, 2027-04-08	2 202 000	2 184 615	2 011 435
AltaGas Ltd., remb. par ant., 4,40 %, 2024-03-15	1 690 000	1 709 967	1 686 208
AltaGas Ltd., remb. par ant., 2,16 %, 2025-06-10	842 000	824 974	810 089
AltaGas Ltd., remb. par ant., 4,12 %, 2026-04-07	345 000	363 844	341 685
Altagas Ltd., remb. par ant., 3,98 %, 2027-10-04	170 000	163 411	165 705
AltaGas Ltd., remb. par ant., 2,08 %, 2028-05-30	2 255 000	2 255 000	2 033 392
AltaGas Ltd., taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-11	2 232 000	2 232 000	1 874 177
Banque de Montréal, remb. par ant., 2,37 %, 2025-01-17	4 436 000	4 309 500	4 307 679
Banque de Montréal, remb. par ant., 1,55 %, 2026-05-28	3 000 000	2 886 960	2 813 683
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,31 %, 2027-06-01	2 845 000	2 845 000	2 830 570
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,71 %, 2027-12-07	4 540 000	4 540 000	4 578 992
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,54 %, 2028-12-18	3 265 000	3 265 000	3 283 747
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 2,88 %, 2029-09-17	2 079 000	2 078 813	2 040 392
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 2,08 %, 2030-06-17	2 862 000	2 803 300	2 739 514
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 6,53 %, 2032-10-27	1 083 000	1 083 000	1 141 561
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 3,80 %, 2032-12-15	2 490 000	3 290 258	3 040 640
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 7,33 %, 2082-11-26	181 000	181 000	180 360
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,49 %, 2024-09-23	126 000	122 174	123 664
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,50 %, 2025-12-29	988 000	987 299	1 002 826
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,85 %, 2026-11-02	6 618 000	6 364 265	6 176 162
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,95 %, 2027-03-08	1 505 000	1 502 983	1 437 705
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,89 %, 2029-01-18	3 848 000	3 857 444	3 845 374
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 2,84 %, 2029-07-03	3 810 000	3 853 673	3 755 960
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,93 %, 2032-05-03	2 535 000	2 534 848	2 449 354
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 7,02 %, 2082-07-27	762 000	762 000	750 759

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Bell Canada, remb. par ant., 3,60 %, 2027-09-29	2 200 000	2 402 884	2 146 234
Bell Canada, remb. par ant., 3,80 %, 2028-08-21	2 200 000	2 040 346	2 158 856
Brookfield Asset Management Inc., remb. par ant., 5,04 %, 2024-03-08	859 000	870 425	858 288
Brookfield Renewable Partners ULC, remb. par ant., 3,63 %, 2027-01-15	2 000 000	2 028 540	1 946 346
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,29 %, 2024-01-15	50 000	49 167	49 961
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,75 %, 2025-03-07	2 945 000	2 812 478	2 870 072
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 2025-04-17	1 200 000	1 129 584	1 156 568
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,70 %, 2026-07-15	900 000	900 971	844 555
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,00 %, 2026-12-07	2 124 000	2 123 873	2 153 122
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,25 %, 2027-01-07	2 652 000	2 646 272	2 492 583
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 4,95 %, 2027-06-29	2 169 000	2 165 681	2 199 752
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 5,05 %, 2027-10-07	3 928 000	3 954 050	3 997 950
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 5,50 %, 2028-01-14	754 000	753 615	780 668
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 2,95 %, 2029-06-19	4 811 000	4 928 151	4 750 186
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 1,96 %, 2031-04-21	1 100 000	1 099 637	1 027 466
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,20 %, 2032-04-07	1 780 000	1 780 000	1 735 889
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 5,33 %, 2033-01-20	1 223 000	1 222 890	1 235 106
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 7,15 %, 2082-07-28	873 000	870 507	864 708
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, remb. par ant., 2,54 %, 2028-02-28	1 206 000	1 205 879	1 130 582
Banque Canadienne de l'Ouest, remb. par ant., 1,93 %, 2026-04-16	4 222 000	4 182 837	3 976 980
Enovus Energy Inc., remb. par ant., 3,50 %, 2028-02-07	1 479 000	1 462 687	1 425 190
Central 1 Credit Union, 1,32 %, 2026-01-29	1 323 000	1 323 000	1 225 903
Résidence pour retraités Chartwell, 6,00 %, 2026-12-08	831 000	830 368	841 834
CHIP Mortgage Trust, 1,74 %, 2045-12-15	925 000	925 000	861 846
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série K, remb. par ant., 3,56 %, 2024-09-09	7 465 000	7 455 121	7 374 664

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série F, remb. par ant., 4,06 %, 2025-11-24	1 435 000	1 492 636	1 412 204
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série Q, remb. par ant., 2,46 %, 2026-11-30	900 000	900 000	848 641
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série L, remb. par ant., 4,18 %, 2028-03-08	250 000	278 792	245 423
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série M, remb. par ant., 3,53 %, 2029-06-11	180 000	165 163	170 022
Clover L.P., série 1B, à fonds amort., 4,22 %, 2034-06-30	2 268 982	2 269 026	2 187 843
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 7,01 %, 2026-09-28	530 000	530 000	547 671
Coast Capital Savings Federal Credit Union, taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2030-10-29	450 000	450 000	436 997
Concentra Bank, 1,46 %, 2024-05-17	925 000	925 000	909 891
Co-operators Financial Services Ltd., remb. par ant., 3,33 %, 2030-05-13	750 000	773 475	660 995
Fonds de placement immobilier Crombie, série F, remb. par ant., 3,68 %, 2026-08-26	2 429 000	2 443 930	2 349 014
Fonds de placement immobilier Crombie, série G, remb. par ant., 3,92 %, 2027-06-21	1 506 000	1 494 850	1 451 194
Fonds de placement immobilier Crombie, série H, remb. par ant., 2,69 %, 2028-03-31	219 000	219 000	199 024
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 5,24 %, 2029-09-28	854 000	854 000	860 056
CT REIT, série B, remb. par ant., 3,53 %, 2025-06-09	595 000	632 152	580 495
CT REIT, série D, remb. par ant., 3,29 %, 2026-06-01	151 000	159 476	145 546
CT REIT, remb. par ant., 5,83 %, 2028-06-14	945 000	944 934	975 593
CT REIT, remb. par ant., 3,03 %, 2029-02-05	1 171 000	1 171 000	1 067 903
Société Financière Daimler Canada Inc., 1,65 %, 2025-09-22	522 000	520 550	497 219
Enbridge Inc., remb. par ant., 3,20 %, 2027-06-08	1 658 000	1 728 372	1 593 130
Enbridge Inc., série C, taux variable, remb. par ant., 6,63 %, 2028-04-12	3 662 000	3 707 451	3 612 182
Enbridge Inc., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 8,75 %, 2084-01-15	494 000	494 000	533 027
ENMAX Corp., série 6, remb. par ant., 3,33 %, 2025-06-02	2 378 000	2 377 905	2 310 843
Fédération des Caisses Desjardins du Québec, 2,42 %, 2024-10-04	1 466 000	1 417 356	1 436 531
Fédération des Caisses Desjardins du Québec, 4,41 %, 2027-05-19	2 908 000	2 910 073	2 900 645
Fédération des Caisses Desjardins du Québec, 5,48 %, 2028-08-16	800 000	800 000	833 826
Fédération des caisses Desjardins du Québec, remb. par ant., 5,47 %, 2028-11-17	3 166 000	3 166 000	3 301 154

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Fédération des Caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 2,86 %, 2030-05-26	10 103 000	10 377 068	9 766 763
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 1,99 %, 2031-05-28	2 075 000	2 075 000	1 934 644
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 5,04 %, 2032-08-23	2 370 000	2 370 000	2 370 124
First Capital REIT, série R, remb. par ant., 4,79 %, 2024-08-30	1 100 000	1 170 268	1 090 729
First Capital REIT, série S, remb. par ant., 4,32 %, 2025-07-31	1 351 000	1 404 040	1 324 153
First Capital REIT, série V, remb. par ant., 3,46 %, 2027-01-22	465 000	465 000	438 519
Crédit Ford du Canada Limitée, 4,46 %, 2024-11-13	750 000	794 287	741 568
Crédit Ford du Canada Limitée, 6,78 %, 2025-09-15	1 144 000	1 144 000	1 169 110
Crédit Ford du Canada Limitée, 7,00 %, 2026-02-10	1 336 000	1 335 853	1 376 130
General Motors Financial of Canada Ltd., 1,70 %, 2025-07-09	3 037 000	2 987 292	2 888 814
General Motors Financial of Canada Ltd., remb. par ant., 5,20 %, 2028-02-09	1 108 000	1 106 316	1 120 689
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 2,45 %, 2025-07-14	1 119 000	1 116 807	1 079 331
Fonds de placement immobilier H&R, remb. par ant., 3,37 %, 2024-01-30	6 981 000	6 961 095	6 968 231
Hyundai Capital Canada Inc., série A, remb. par ant., 2,01 %, 2026-05-12	780 000	780 000	734 774
iA Financial Corp. Inc., taux variable, remb. par ant., 3,07 %, 2031-09-24	2 918 000	2 933 098	2 777 497
iA Financial Corp. Inc., taux variable, remb. par ant., 5,69 %, 2033-06-20	1 034 000	1 034 000	1 063 544
Independent Order of Foresters (The), série 20-1, taux variable, remb. par ant., 2,89 %, 2035-10-15	236 000	196 871	201 038
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 2,73 %, 2024-04-18	4 010 000	3 856 733	3 977 324
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 3,17 %, 2025-03-24	1 800 000	1 761 300	1 758 371
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,76 %, 2028-02-17	1 269 000	1 268 898	1 310 141
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,71 %, 2030-05-29	861 000	861 000	883 877
Inter Pipeline Ltd., série 19-A, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-03-26	1 455 000	1 455 000	1 402 627
Keyera Corp., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-06-13	1 581 000	1 594 185	1 535 132
Banque Laurentienne du Canada, 1,95 %, 2025-03-17	1 075 000	1 073 635	1 031 003
Banque Laurentienne du Canada, 4,60 %, 2025-09-02	1 067 000	1 067 320	1 055 283
Banque Laurentienne du Canada, taux variable, remb. par ant., 5,10 %, 2032-06-15	2 349 000	2 349 188	2 237 865

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 4,49 %, 2028-12-11	2 513 000	2 830 298	2 542 880
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,50 %, 2029-01-22	382 000	414 466	414 697
Banque Manuvie du Canada, 2,38 %, 2024-11-19	31 000	29 662	30 277
Banque Manuvie du Canada, 2,86 %, 2027-02-16	2 034 000	2 034 000	1 946 939
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 3,05 %, 2029-08-20	2 451 000	2 378 779	2 411 531
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 2,24 %, 2030-05-12	3 036 000	3 066 280	2 924 680
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 4,06 %, 2032-02-24	4 465 000	5 596 702	5 581 703
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 5,41 %, 2033-03-10	1 997 000	1 997 000	2 039 243
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 7,12 %, 2082-06-19	1 192 000	1 192 000	1 190 025
MCAP Commercial L.P., 3,74 %, 2025-08-25	516 000	516 000	496 265
MCAP Commercial L.P., remb. par ant., 3,38 %, 2027-11-26	1 029 000	1 029 000	932 868
Metro Inc., remb. par ant., 3,39 %, 2027-12-06	894 000	967 281	870 012
Banque Nationale du Canada, 2,98 %, 2024-03-04	183 000	181 282	182 284
Banque Nationale du Canada, 2,55 %, 2024-07-12	64 000	64 406	63 099
Banque Nationale du Canada, 2,58 %, 2025-02-03	4 120 000	4 010 908	4 008 736
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 1,57 %, 2026-08-18	162 000	160 911	154 054
Banque Nationale du Canada, 4,97 %, 2026-12-07	2 003 000	2 003 000	2 029 219
Banque Nationale du Canada, 5,22 %, 2028-06-14	4 936 000	4 923 070	5 083 735
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 7,50 %, 2082-11-16	1 371 000	1 371 000	1 365 727
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série F, remb. par ant., 4,25 %, 2029-06-01	200 000	227 486	199 889
Original Wempi Inc., 7,79 %, 2027-10-04	1 590 000	1 590 000	1 681 358
Parkland Corp., remb. par ant., 3,88 %, 2026-06-16	722 000	722 000	692 368
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 2,99 %, 2024-01-22	6 175 000	6 065 134	6 166 090
Pembina Pipeline Corp., série 5, remb. par ant., 3,54 %, 2025-02-03	769 000	786 564	754 858
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 3,71 %, 2026-08-11	95 000	99 981	93 138
Pembina Pipeline Corp., taux variable, remb. par ant., 4,80 %, 2081-01-25	868 000	868 000	734 766
Reliance L.P., remb. par ant., 3,84 %, 2025-03-15	78 000	80 317	76 661
Reliance L.P., remb. par ant., 3,75 %, 2026-03-15	1 144 000	1 140 293	1 114 586
Reliance L.P., remb. par ant., 2,68 %, 2027-12-01	846 000	855 858	776 877
Reliance L.P., remb. par ant., 2,67 %, 2028-08-01	1 279 000	1 286 939	1 155 616

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Fonds de placement immobilier RioCan, série W, 3,29 %, 2024-02-12	2 326 000	2 310 458	2 319 622
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,61 %, 2027-10-06	840 000	839 933	850 478
Fonds de placement immobilier RioCan, série AE, remb. par ant., 2,83 %, 2028-11-08	1 248 000	1 248 000	1 119 068
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,96 %, 2029-10-01	1 004 000	1 003 659	1 033 262
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 4,35 %, 2024-01-31	2 000 000	2 093 000	1 997 745
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 4,00 %, 2024-03-13	65 000	69 774	64 808
Rogers Communications Inc., restr., 3,10 %, 2025-04-15	3 302 000	3 255 877	3 225 255
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,65 %, 2027-03-31	5 958 000	6 388 239	5 813 007
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 5,70 %, 2028-09-28	1 712 000	1 709 792	1 796 505
Rogers Communications Inc., restr., remb. par ant., 3,75 %, 2029-04-15	1 800 000	1 798 038	1 731 995
Rogers Communications Inc., restr., taux variable, remb. par ant., 5,00 %, 2081-12-17	3 428 000	3 428 000	3 269 198
Banque Royale du Canada, 2,35 %, 2024-07-02	1 060 000	1 028 718	1 045 037
Banque Royale du Canada, 3,37 %, 2025-03-24	4 500 000	4 289 240	4 401 457
Banque Royale du Canada, 5,24 %, 2026-11-02	1 035 000	1 034 354	1 056 583
Banque Royale du Canada, 2,33 %, 2027-01-28	3 627 000	3 627 000	3 418 290
Banque Royale du Canada, 4,64 %, 2028-01-17	2 000 000	2 003 300	2 016 095
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,74 %, 2029-07-25	4 532 000	4 553 010	4 457 016
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,88 %, 2029-12-23	4 062 000	4 147 425	3 960 322
Banque Royale du Canada, 5,23 %, 2030-06-24	840 000	840 000	876 639
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,14 %, 2031-11-03	3 056 000	3 055 236	2 835 327
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,94 %, 2032-05-03	1 437 000	1 436 684	1 349 780
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 1,67 %, 2033-01-28	2 236 000	2 236 000	1 992 147
Sienna Senior Living Inc., série A, remb. par ant., 3,11 %, 2024-11-04	1 874 000	1 874 000	1 827 350
Sienna Senior Living Inc., série B, remb. par ant., 3,45 %, 2026-02-27	138 000	137 983	131 754
Sienna Senior Living Inc., série C, remb. par ant., 2,82 %, 2027-03-31	631 000	630 710	582 832
SmartCentres REIT, série O, remb. par ant., 2,99 %, 2024-08-28	2 300 000	2 291 840	2 259 779
SmartCentres REIT, série P, remb. par ant., 3,44 %, 2026-08-28	1 550 000	1 439 857	1 486 876

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
SmartCentres REIT, série Y, remb. par ant., 2,31 %, 2028-12-18	1 840 000	1 765 100	1 607 133
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,46 %, 2031-11-18	500 000	500 180	470 032
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,58 %, 2032-05-10	4 233 000	4 320 140	3 957 379
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,80 %, 2033-11-21	4 116 000	4 115 218	3 776 662
Suncor Énergie Inc., 5,60 %, 2025-11-17	1 736 000	1 733 674	1 761 515
Superior Plus L.P., remb. par ant., 4,25 %, 2028-05-18	1 664 000	1 664 000	1 547 347
TELUS Corp., remb. par ant., 3,75 %, 2026-03-10	814 000	818 712	801 739
TELUS Corp., remb. par ant., 3,63 %, 2028-03-01	500 000	542 540	486 205
Teranet Holdings L.P., série 20, remb. par ant., 3,54 %, 2025-06-11	904 000	904 000	879 561
La Banque Toronto-Dominion, 2,50 %, 2024-12-02	296 000	293 870	289 052
La Banque Toronto-Dominion, 1,94 %, 2025-03-13	4 350 000	4 430 591	4 205 457
La Banque Toronto-Dominion, 5,42 %, 2026-07-10	1 256 000	1 256 000	1 283 390
La Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, 2027-06-01	1 941 000	1 941 000	1 927 336
La Banque Toronto-Dominion, 5,38 %, 2027-10-21	1 997 000	1 997 000	2 060 298
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 3,22 %, 2029-07-25	3 024 000	3 046 758	2 981 824
La Banque Toronto-Dominion, 4,68 %, 2029-08-01	7 800 000	7 690 800	7 890 684
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 3,06 %, 2032-01-26	3 063 000	3 121 477	2 907 463
La Banque Toronto-Dominion, 2,67 %, 2033-04-06	2 834 000	2 825 073	2 740 981
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 7,28 %, 2082-10-31	827 000	827 000	827 375
Toyota Crédit Canada Inc., 2,31 %, 2024-10-23	80 000	76 553	78 281
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,35 %, 2026-05-12	314 000	312 755	313 324
TransCanada PipeLines Ltd., 7,31 %, 2027-01-15	348 000	436 302	369 315
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 3,80 %, 2027-04-05	7 110 000	7 835 603	6 971 443
TransCanada PipeLines Ltd., 6,28 %, 2028-05-26	553 000	559 962	581 197
Ventas Canada Finance Ltd., série G, remb. par ant., 2,45 %, 2027-01-04	2 264 000	2 259 223	2 109 348
Vidéotron Ltée, remb. par ant., 3,63 %, 2028-06-15	1 573 000	1 568 340	1 466 626
		363 322 199	353 145 630
Titres adossés à des actifs (1,71 %)			
BMW Canada Auto Trust, cat. A3, série 23-1, remb. par ant., 5,43 %, 2028-01-20	296 000	296 000	299 659
Cards II Trust, 4,33 %, 2025-05-15	2 462 000	2 451 724	2 439 701

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
CNH Capital Canada Receivables Trust, cat. A2, série 23-1, taux variable, remb. par ant., 4,99 %, 2029-10-15	887 000	887 000	889 332
Eagle Credit Card Trust, série A, 2,22 %, 2024-07-17	195 000	195 441	191 724
Eagle Credit Card Trust, série A, 1,27 %, 2025-07-17	414 000	414 000	391 716
Eagle Credit Card Trust, série A, 5,13 %, 2028-06-17	808 000	808 000	827 079
Ford Auto Securitization Trust, cat. A3, série 20-A, remb. par ant., 1,15 %, 2025-11-15	45 825	45 954	44 794
Glacier Credit Card Trust, série 20, 1,39 %, 2025-09-22	1 099 000	1 048 323	1 037 578
GMF Canada Leasing Trust, cat. A3, série 23-1, remb. par ant., 5,71 %, 2028-05-23	1 020 000	1 020 000	1 032 751
		7 166 442	7 154 334
Obligations municipales (0,32 %)			
Aéroports de Montréal, remb. par ant., 6,95 %, 2032-04-16	1 011 066	1 289 355	1 107 932
Edmonton Regional Airport Authority, remb. par ant., 7,21 %, 2030-11-01	214 656	257 864	228 950
		1 547 219	1 336 882
Titres adossés à des créances hypothécaires (0,16 %)			
Classic RMBS Trust, cat. A, série 21-1, remb. par ant., 1,43 %, 2051-11-15	191 883	191 883	185 673
Classic RMBS Trust, cat. A, série 21-2, taux variable, remb. par ant., 1,53 %, 2052-03-15	266 146	266 146	252 922
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, cat. A2, série 17, remb. par ant., 3,64 %, 2052-11-12	244 151	244 147	236 130
		702 176	674 725
Obligations provinciales (0,15 %)			
New Brunswick F-M Project Co. Inc., à fonds amort., remb. par ant., 6,47 %, 2027-11-30	627 979	739 170	646 474
Obligations convertibles (0,11 %)			
Dream Summit Industrial L.P., série A, remb. par ant., 2,15 %, 2025-09-17	517 000	476 467	493 279
		373 953 673	363 451 324
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE CANADIENS			
TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS (9,51 %)			
Obligations de sociétés (9,51 %)			
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 2,93 %, 2025-04-25	706 000	696 554	700 023
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 3,41 %, 2025-09-20	580 000	591 994	570 990
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 1,98 %, 2027-09-15	4 705 000	4 617 914	4 386 886

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 3,62 %, 2028-03-16	3 545 000	3 528 841	3 432 506
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 2,60 %, 2029-04-04	2 446 000	2 446 000	2 250 362
Citigroup Inc., 4,09 %, 2025-06-09	3 844 000	3 945 679	3 786 094
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 3,31 %, 2025-10-31	598 000	598 000	586 958
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 2,60 %, 2027-11-30	1 373 000	1 373 000	1 293 631
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 2,01 %, 2029-02-28	3 117 000	3 117 000	2 804 938
JPMorgan Chase & Co., taux variable, remb. par ant., 1,90 %, 2028-03-05	4 139 000	4 139 998	3 826 820
Morgan Stanley, 3,00 %, 2024-02-07	228 000	223 235	227 442
Morgan Stanley, taux variable, remb. par ant., 1,78 %, 2027-08-04	3 367 000	3 309 936	3 132 195
Wells Fargo & Co., remb. par ant., 3,18 %, 2024-02-08	234 000	229 532	233 466
Wells Fargo & Co., 3,87 %, 2025-05-21	5 720 000	5 906 069	5 619 540
Wells Fargo & Co., taux variable, remb. par ant., 4,17 %, 2026-04-28	1 148 000	1 129 102	1 132 376
Wells Fargo & Co., taux variable, remb. par ant., 2,57 %, 2026-05-01	446 000	431 234	431 085
Wells Fargo & Co., 2,98 %, 2026-05-19	2 761 000	2 960 177	2 657 606
Wells Fargo & Co., 2,49 %, 2027-02-18	3 156 000	3 179 599	2 962 275
		42 423 864	40 035 193
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS		42 423 864	40 035 193
TITRES À REVENU FIXE MONDIAUX (0,37 %)			
Obligations de sociétés (0,37 %)			
National Australia Bank Ltd., taux variable, remb. par ant., 3,52 %, 2030-06-12	1 611 000	1 684 191	1 548 563
		1 684 191	1 548 563
INSTRUMENTS DÉRIVÉS (1,74 %)			
Swaps de taux d'intérêt (1,87 %)			
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,532 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,220 %, 2024-02-07, \$ CA	10 000 000	–	36 130
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,590 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,588 %, 2024-04-19, \$ CA	11 000 000	–	95 608

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,518 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,649 %, 2024-05-13, \$ CA	10 000 000	–	101 329
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,500 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,458 %, 2024-05-17, \$ CA	5 000 000	–	74 223
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,493 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,840 %, 2024-05-28, \$ CA	5 000 000	–	71 796
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,453 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,552 %, 2024-06-05, \$ CA	6 000 000	–	71 756
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,560 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,463 %, 2024-07-06, \$ CA	7 000 000	–	101 785
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,588 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,742 %, 2024-07-18, \$ CA	10 000 000	–	190 938
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,507 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,815 %, 2024-11-14, \$ CA	10 000 000	–	271 250
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,588 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,843 %, 2025-01-22, \$ CA	14 000 000	–	433 023
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,588 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,150 %, 2025-07-22, \$ CA	15 000 000	–	746 024
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,590 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,801 %, 2025-10-17, \$ CA	3 000 000	–	78 785
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,495 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,148 %, 2026-02-23, \$ CA	5 000 000	–	305 948
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,500 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,875 %, 2026-11-19, \$ CA	14 000 000	–	750 265
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,547 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,519 %, 2027-05-05, \$ CA	18 000 000	–	1 235 782
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,532 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,473 %, 2027-05-07, \$ CA	16 000 000	–	1 122 175
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,627 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,979 %, 2027-05-09, \$ US	3 800 000	–	158 425
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,547 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 3,235 %, 2027-08-05, \$ CA	15 000 000	–	213 819
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,467 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,824 %, 2027-11-30, \$ CA	10 000 000	–	641 402
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,560 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,563 %, 2028-04-09, \$ CA	3 500 000	–	134 152
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,590 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,408 %, 2028-07-19, \$ CA	10 000 000	–	872 060
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,435 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 3,258 %, 2029-03-14, \$ CA	8 000 000	–	63 910
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,518 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 3,210 %, 2029-08-12, \$ CA	10 000 000	–	99 975
		–	7 870 560

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Contrats de change à terme (0,02 %)			
Contrat de change à terme visant l'achat de 8 903 354 \$ CA pour 6 653 500 \$ US échéant le 20 mars 2024		-	96 469
Contrats à terme standardisés sur bons du Trésor (-0,15 %)			
Positions vendeur (-0,15 %)			
Contrats à terme standardisés sur les bons du Trésor du Canada à 10 ans, mars 2024 à 124,18 \$ CA. Valeur notionnelle (2 980 320 \$ CA)	(24)	-	(129 380)
Contrats à terme standardisés sur les bons du Trésor du Canada à 5 ans, mars 2024 à 112,69 \$ CA. Valeur notionnelle (30 426 300 \$ CA)	(270)	-	(524 645)
		-	(654 025)
TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS		-	7 313 004
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (97,95 %)		418 061 728 \$	412 348 084 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2,42 %)			10 183 755
Dépôts de couverture (0,40 %)			1 667 148
Autres actifs, moins les passifs (-0,77 %)			(3 228 457)
TOTAL DE L'ACTIF NET (100,00 %)			420 970 530 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le FNB Horizons Actif obligations de première qualité à très court terme (« HFR » ou le « FNB ») est une fiducie d'investissement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie, qui a commencé ses activités le 12 décembre 2010. L'adresse du siège social du FNB est la suivante : a/s Horizons ETFs Management (Canada) Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Les parts de catégorie E (« catégorie E ») du FNB sont offertes en permanence par l'entremise de son prospectus et sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole HFR. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des parts du FNB à la TSX que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des parts du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la TSX, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des parts.

L'objectif de placement de HFR est de générer un revenu qui correspond aux rendements courants des obligations de sociétés à court terme canadiens tout en réduisant les effets des variations des taux d'intérêt canadiens sur HFR. HFR investit principalement dans un portefeuille de titres de créance canadiens directement (y compris des titres assimilables à des titres de créance) et couvre le risque de taux d'intérêt du portefeuille en maintenant une durée de plus de un an. HFR peut également investir directement dans des créances de sociétés américaines, et indirectement au moyen de placements dans des titres de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB. HFR utilise des instruments dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt, pour procurer un revenu variable.

Horizons ETFs Management (Canada) Inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB (« Horizons Management », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »). Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre les stratégies de placement du FNB et de retenir les services de Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller ») en qualité de sous-conseiller du FNB.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

i) Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés selon les normes IFRS en comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 13 mars 2024.

ii) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

iii) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du FNB.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) *Comptabilisation, évaluation initiale et classement*

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 ») pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle d'affaires du FNB ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans les états du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date où ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers obligatoirement classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

ii) *Évaluation de la juste valeur*

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable pendant lequel des séances sont tenues à la TSX (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés aux états de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les porteurs de parts.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

iii) Compensation

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

iv) Instruments spécifiques

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie en dépôt et des billets à court terme portant intérêt dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces contrats de change à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés dans les états de la situation financière et en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés aux états du résultat global. Lorsqu'un contrat de change à terme est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans les états du résultat global au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ». La valeur des contrats de change à terme en dollars canadiens est déterminée à l'aide des cours de change à terme établis par un fournisseur de services indépendant.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Swaps de taux d'intérêt

Les swaps de taux d'intérêt, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces swaps de taux d'intérêt correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés ainsi que tout montant se rapportant à des revenus courus, le cas échéant, dans les états de la situation financière et comme variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés et revenu d'intérêts à des fins de distribution, le cas échéant, dans les états du résultat global. Lorsque les swaps de taux d'intérêt sont liquidés ou qu'ils viennent à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans les états du résultat global.

Parts rachetables

Les parts rachetables sont calculées à la valeur actualisée du prix de rachat et sont considérées comme étant la valeur résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Elles sont classées à titre de passifs financiers en raison des exigences du FNB visant à distribuer le revenu net et les gains en capital aux porteurs de parts.

b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans les états du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans les états du résultat global comme le profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, comme la variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés, et comme le revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres aux états du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés pour leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans les états du résultat global.

c) Devises

Les transactions menées en devises sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les profits et pertes de change sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » aux états du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part présentée aux états du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation divisée par le nombre moyen pondéré de parts du FNB qui sont en circulation au cours de l'exercice de présentation de l'information financière.

f) Transactions des porteurs de parts

La valeur à laquelle les parts sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total de parts du FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission de parts et les montants payés au rachat de parts sont inclus dans les états de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du FNB est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation que compte le FNB à la date d'évaluation.

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers et les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses, ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans les états du résultat global.

j) Modifications de méthodes comptables

En date du 1^{er} janvier 2023, le FNB a adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables,

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Conformément aux modifications, le gestionnaire a revu les méthodes comptables et a mis à jour, dans certains cas, les informations fournies à la note 3.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus pour une analyse complète des risques liés à un placement dans les parts du FNB. Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB, de même qu'une analyse, figurent ci-après.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant les rendements.

i) *Risque de change*

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB, soit le dollar canadien, fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

détient. Le FNB peut réduire son exposition au risque de change au moyen d'ententes relatives à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou standardisés. Aux 31 décembre 2023 et 2022, le FNB n'avait pas d'exposition nette importante aux devises en raison de ses stratégies de couverture.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt, puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et qu'ils sont de courte durée.

Le tableau suivant résume l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt, y compris les actifs du FNB classés selon la période à courir jusqu'à l'échéance :

Placements	Inférieur à 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Ne portant pas intérêt	Total
Au	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
31 décembre 2023						
Placements	54 410	103 471	121 760	138 848	–	418 489
Swaps de taux d'intérêt	1 635	2 994	4 975	306	–	9 910
31 décembre 2022						
Placements	33 652	144 210	115 480	165 929	–	459 271
Swaps de taux d'intérêt	2 216	8 780	7 356	1 739	–	20 091

Au 31 décembre 2023, l'actif net du FNB exposé au risque de taux d'intérêt était de 101,8 % (100,5 % au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, le montant par lequel l'actif net du FNB aurait augmenté ou diminué si les taux d'intérêt en vigueur sur le marché avaient augmenté ou diminué de 1 %, en présumant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes autres variables demeurant constantes par ailleurs, était de 3 727 068 \$ (3 141 194 \$ au 31 décembre 2022). La sensibilité du FNB aux taux d'intérêt a été déterminée en fonction de la durée pondérée des placements en portefeuille. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée.

iii) Autre risque lié au marché

L'autre risque lié au marché est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le gestionnaire a mis en place des contrôles de gestion du risque à l'interne au FNB, lesquels visent à limiter la perte relative à ses activités de négociation.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Le tableau ci-dessous présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % d'un indice boursier général, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Indice comparatif	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Corporate Bond	1 147 595 \$	1 274 824 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs. À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans les états de la situation financière. La politique du FNB à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties qui respectent les normes de crédit présentées dans le prospectus du FNB et, au besoin, en recevant des garanties acceptables.

Analyse de la qualité du crédit

L'exposition du FNB au risque de crédit selon une notation désignée du portefeuille investi attribuée aux 31 décembre 2023 et 2022 était la suivante :

Cote de solvabilité attribuée aux titres de créance ou aux instruments dérivés	Pourcentage de la valeur liquidative (%)	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
AAA	4,4 %	2,3 %
AA	0,4 %	–
A	40,6 %	42,4 %
BBB	52,1 %	51,8 %
BB	4,1 %	4,0 %
Total	101,8 %	100,5 %

La notation désignée a été obtenue auprès de Standard & Poor's, de Moody's et (ou) de Dominion Bond Rating Service. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue. Le risque de crédit est géré en traitant avec des contreparties que le FNB estime solvables et en surveillant régulièrement l'exposition aux risques. Au 31 décembre 2023, le risque maximal auquel le FNB était exposé eu égard à un émetteur correspondait à 6,5 % (6,8 % au 31 décembre 2022) de son actif net.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB dispose toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs du FNB sont exigibles dans les 90 jours. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le FNB présente ci-après un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022 :

	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Actifs financiers						
Obligations	–	404 360 355	–	–	450 058 062	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	674 725	–	–	1 177 210	–
Contrats à terme standardisés	–	–	–	491 617	–	–
Contrats de change à terme	–	96 469	–	–	5 192	–
Swaps de taux d'intérêt	–	7 870 560	–	–	17 536 496	–
Total des actifs financiers	–	413 002 109	–	491 617	468 776 960	–
Passifs financiers						
Contrats à terme standardisés	(654 025)	–	–	–	–	–
Total des passifs financiers	(654 025)	–	–	–	–	–
Actifs et passifs financiers, montant net	(654 025)	413 002 109	–	491 617	468 776 960	–

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours des exercices présentés. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

7. PRÊT DE TITRES

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres empruntés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de l'exercice est indiqué dans les états du résultat global du FNB.

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés s'établissait comme suit :

Au	Titres prêtés	Garanties reçues
31 décembre 2023	57 940 708 \$	61 274 544 \$
31 décembre 2022	52 919 041 \$	55 657 958 \$

Les garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, de la trésorerie et des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne; par le gouvernement des États-Unis ou ses organismes; par certains États souverains; par des organismes supranationaux autorisés; et des emprunts à court terme d'institutions financières canadiennes, pour autant que, dans chaque cas, les titres de créance aient une notation désignée comme il est défini par le Règlement 81-102.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres, tel qu'il est présenté dans les états du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022. Il indique le montant brut du revenu tiré du prêt de titres provenant des opérations de prêt de titres du FNB, moins les retenues fiscales et les montants gagnés par les parties ayant le droit de recevoir un paiement provenant du montant brut dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

Pour les exercices clos les	31 décembre 2023	Pourcentage du revenu brut	31 décembre 2022	Pourcentage du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	43 967 \$		52 348 \$	
Retenues fiscales	(502)	1,14 %	–	0,00 %
Honoraires du mandataire d'opérations de prêts :				
Banque Canadienne Impériale de Commerce	(17 373)	39,52 %	(20 928)	39,98 %
Revenu net tiré du prêt de titres versé au FNB	26 092 \$	59,34 %	31 420 \$	60,02 %

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

8. PARTS RACHETABLES

Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de catégorie E rachetables et transférables, lesquelles parts représentent chacune une participation indivise et égale dans l'actif net du FNB. Chaque part habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des porteurs de parts. Chaque part confère une participation égale, avec toutes les autres parts, à tous les paiements faits aux porteurs de parts, autres que les distributions des frais de gestion, qu'il s'agisse de distributions de revenu ou de distributions de capital et, au moment de la liquidation, une participation égale au reliquat de l'actif net du FNB après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux parts de cette catégorie du FNB. Toutes les parts seront entièrement payées et non susceptibles d'appels subséquents, et ne seront pas assujetties à de futures évaluations, lorsqu'elles auront été émises, et elles ne pourront être cédées, sauf par application de la loi.

Les parts rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat et elles sont classées à titre de passif en raison de l'obligation du FNB de distribuer son revenu net et ses gains en capital aux porteurs de parts. Les objectifs du FNB en matière de gestion des parts rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux parts rachetables est décrit à la note 5.

Pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB, les porteurs de parts du FNB peuvent i) racheter des parts du FNB au comptant, à un prix par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts du FNB à la TSX le jour de prise d'effet du rachat, lorsque le nombre de parts faisant l'objet du rachat ne correspond pas à un nombre prescrit de parts ou à un multiple de celui-ci; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit de parts ou un multiple du nombre prescrit de parts du FNB au comptant pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts.

Des parts du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par titre, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est). Les ordres d'achat ou de rachat doivent respecter une heure limite, soit 9 h 30 (heure de l'Est).

Le FNB doit distribuer tout bénéfice net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de la période. Le bénéfice réalisé par le FNB est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du FNB. Les gains en capital réalisés nets, le cas échéant, sont habituellement distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque année. Les distributions annuelles des gains en capital ne sont pas versées en trésorerie, mais sont plutôt réinvesties et comptabilisées à titre de distributions imposables et utilisées afin d'augmenter le prix de base rajusté de chaque porteur de parts du FNB. Les distributions versées aux détenteurs de parts rachetables sont constatées dans les états de l'évolution de la situation financière.

Veuillez consulter le plus récent prospectus du FNB pour obtenir une description complète des caractéristiques de souscription et de rachat des parts du FNB.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, le nombre de parts émises dans le cadre de souscriptions ou du réinvestissement des distributions, le nombre de parts rachetées, le nombre total et le nombre moyen de parts en circulation se présentent comme suit :

Exercice	Parts en circulation à l'ouverture	Parts émises	Parts rachetées	Parts en circulation à la clôture	Nombre moyen de parts en circulation
2023	49 163 953	9 481 054	(15 875 000)	42 770 007	41 398 960
2022	52 508 399	14 930 554	(18 275 000)	49 163 953	50 365 589

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

9. CHARGES

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,40 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Autres charges

À moins que le gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse, le FNB paie l'ensemble de ses charges d'exploitation, notamment les honoraires des auditeurs, les frais liés aux services offerts par le fiduciaire et le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi de documents aux porteurs de parts, les droits d'inscription à la cote d'une bourse et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice (le cas échéant), les frais payables à Services de dépôt et de compensation CDS inc., les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des porteurs de parts et les coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, l'impôt sur le résultat, les taxes de vente, les commissions et les frais de courtage, les retenues fiscales ainsi que les honoraires payables à des fournisseurs de services dans le cadre de questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans les territoires étrangers.

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation à ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d'utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 sont les suivants :

Exercice clos le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
31 décembre 2023	6 765 \$	néant \$	néant \$
31 décembre 2022	6 311 \$	néant \$	néant \$

En plus des éléments présentés dans le tableau ci-dessus, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent aux états du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2023 et 2022 figurent aux états de la situation financière.

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

11. GARANTIES DÉTENUES PAR LES NÉGOCIANTS-COMMISSAIRES EN CONTRATS À TERME

Le FNB pourrait détenir des comptes auprès de négociants-commissaires en contrats à terme, afin que ces derniers procèdent à la négociation de contrats à terme. Le cas échéant, la négociation de contrats à terme comprend, sans pour autant s'y limiter, les contrats à terme sur devises et sur titres à revenu fixe à des fins de couverture. Les négociants-commissaires exigent le maintien de dépôts de couverture minimaux. Ces exigences sont satisfaites par la garantie donnée par le FNB et détenue par ces négociants-commissaires. Les garanties détenues par les négociants-commissaires sont prises en compte au poste « Dépôts de couverture » aux états de la situation financière. Aux 31 décembre 2023 et 2022, les garanties détenues par les négociants-commissaires se détaillaient ainsi :

Au	Garanties détenues par les négociants-commissaires
31 décembre 2023	1 667 148 \$
31 décembre 2022	1 025 633 \$

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

12. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »), le FNB est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement et, par conséquent, n'est pas imposé sur la tranche du résultat fiscal versée ou allouée aux porteurs de parts. En outre, les remboursements d'impôt (fondés sur les rachats et les profits réalisés et latents de l'exercice) peuvent permettre la rétention de certains gains en capital nets dans le FNB sans engendrer d'impôts.

13. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Les pertes en capital aux fins de l'impôt peuvent être reportées en avant indéfiniment et appliquées en réduction des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital reportées en avant peuvent être appliquées en réduction du résultat fiscal au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital réalisées pendant l'année d'imposition en cours peuvent être reportées en avant pendant 20 ans. Au 31 décembre 2023, le FNB disposait de pertes en capital nettes ou de pertes autres qu'en capital, les pertes autres qu'en capital expirant comme suit :

Pertes en capital nettes	Pertes autres qu'en capital	Année d'expiration des pertes autres qu'en capital
6 348 546 \$	–	–

14. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation aux états de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Les tableaux suivants présentent les instruments financiers pouvant être admissibles à une telle compensation, si une telle situation se produisait aux 31 décembre 2023 et 2022. La colonne intitulée « Incidence nette » indique l'incidence nette sur les états de la situation financière du FNB si tous les montants étaient compensés.

Actifs et passifs financiers au 31 décembre 2023	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
Actifs dérivés – contrats de change à terme	96 469	–	96 469	–	–	96 469
Actifs dérivés – swaps de taux d'intérêt	7 870 560	–	7 870 560	–	–	7 870 560
Total des actifs dérivés	7 967 029	–	7 967 029	–	–	7 967 029

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Actifs et passifs financiers au 31 décembre 2022	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
Actifs dérivés – contrats de change à terme	5 192	–	5 192	–	–	5 192
Actifs dérivés – swaps de taux d'intérêt	17 536 496	–	17 536 496	–	–	17 536 496
Total des actifs dérivés	17 541 688	–	17 541 688	–	–	17 541 688

15. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le FNB exerce un contrôle sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sont classés comme filiales ou entités associées, respectivement. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers.

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans les états de la situation financière et dans le tableau des placements. Aux 31 décembre 2023 et 2022, le FNB n'avait pas d'exposition à des filiales, des entités associées ou des entités structurées non consolidées.

16. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 6 mars 2024, Horizons ETFs Management (Canada) Inc., gestionnaire de placements du FNB, a annoncé qu'il allait procéder à un changement de marque et adopter le nom de Global X Investment Canada Inc. en mai 2024. Le changement de dénomination ne devrait pas avoir d'incidence sur les activités quotidiennes du FNB. Les activités, le personnel et les responsabilités du gestionnaire de placements demeurent les mêmes.

Gestionnaire

Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

55, avenue University, bureau 800

Toronto (Ontario)

M5J 2H7

Téléphone : 416-933-5745

Télécopieur : 416-777-5181

Sans frais : 1-866-641-5739

info@horizonsetfs.com

www.fnbhorizons.com

Auditeur

KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L.

Bay Adelaide Centre

333, rue Bay, bureau 4600

Toronto (Ontario)

M5H 2S5

Dépositaire

Société de fiducie CIBC Mellon

1, rue York, bureau 900

Toronto (Ontario)

M5J 0B6

Agent chargé de la tenue des
registres et agent des transferts

Fiducie TSX

100, rue Adelaide Ouest, bureau 301

Toronto (Ontario)

M5H 4H1

L'innovation est notre capital. Faites-en le vôtre.

Fonds négociés en bourse Horizons | 55, avenue University, bureau 800 | Toronto (Ontario) M5J 2H7

T 416 933 5745 | **SF** 1 866 641 5739 | **w** fnbhorizons.com



FNB HORIZONS
par Mirae Asset